

BILAN 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

MK FOOD

54 AVENUE VICTOR CRESSON
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

SIREN : 853.849.560

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR46853849560

AXE - EXPERTS

SIREN : 801649765

9-11 9 AV MICHELET, 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Sommaire

Attestation	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Détails des comptes	10
Bilan détaillé — Actif	11
Bilan détaillé — Passif	12
Compte de résultat détaillé	13
Liasse fiscale	15

Attestation

Attestation sans réserve

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **01/01/2020**, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de MK FOOD relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 83 567,43 €
- Chiffre d'affaires : 270 908,96 €
- Résultat net comptable : 30 207,37 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT-OUEN-SUR-SEINE le 24/02/2025.

Souleymane Diarra,
Expert-Comptable

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024		
		Brut	Amort. Prov.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, ...			
	Fonds commercial	62 000		62 000
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel, ...	25 953	25 953	
	Autres immobilisations corporelles	37 678	32 533	5 145
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	6 659		6 659
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		132 289	58 486	73 803
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières	4 087		4 087
	En-cours de production			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 179		3 179
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés			
	Autres créances	260		260
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres et instruments de trésorerie	200		200
	DISPONIBILITÉS	2 038		2 038
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		9 764		9 764
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		142 053	58 486	83 567

Bilan passif

		31/12/2024
		Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	
	Écarts de réévaluation	
	Écarts d'équivalence	
	RÉSERVES	
	Réserve légale	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Réserves indisponibles	
	Autres réserves	
	Report à nouveau	-3 543
	Résultat de l'exercice	30 207
	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		27 764
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
PROV.	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
	TOTAL PROVISIONS (II)	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 577
	Emprunts et dettes financières diverses	8 387
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 412
	Dettes fiscales et sociales	21 427
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	
	Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (III)		55 803
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		83 567

Compte de résultat

Compte de résultat

		31/12/2024
		Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	
	Production vendue de biens	270 909
	Production vendue de services	
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	270 909
	Production stockée	
	Production immobilisée	
	Subventions d'exploitation	
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	3 368
	Autres produits	10
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		274 288
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	
	Variation des stocks de marchandises	
	Achats de matière première et autres approvisionnements	104 475
	Variation des stocks	2 506
	Autres achats et charges externes	62 638
	Impôts, taxes, et versements assimilés	3 403
	Salaires et traitements	57 058
	Charges sociales	6 682
	Dotations aux amortissements et aux provisions	6 273
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	
	Autres charges	602
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		243 636
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		30 652
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations	
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
	Autres intérêts et produits assimilés	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	Différences positives de change	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	219
	Différences négatives de change	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		219
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-219

		31/12/2024
		Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		30 432
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	225
	Sur opérations en capital	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	225
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-225
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		274 288
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		244 080
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		30 207

Détails des comptes



Bilan détaillé — Actif

	31/12/2024
	Solde net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)	
ACTIF IMMOBILISÉ	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
FONDS COMMERCIAL	62 000
2070000000 - FONDS COMMERCIAL	62 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	
2150000000 - INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIELS ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	24 637
2154000000 - MATÉRIELS INDUSTRIELS	1 316
2815000000 - INSTALLATIONS, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	-24 637
2815400000 - AMORTIS MATERIELSINDUSTRIELS	-1 316
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 145
2181000000 - INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS DIVERS	28 948
2182000000 - MATÉRIEL DE TRANSPORT	2 967
2183000000 - MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL INFORMATIQUE	5 762
2818100000 - AMORTIS INST GENE AGEN AMENAG	-23 804
2818200000 - AMORTI MATERIEL DE TRANSPORT	-2 967
2818300000 - AMORTIS MATERIEL DE BUREAU ET	-5 763
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 659
2750000000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS	6 659
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	73 803
ACTIF CIRCULANT	
STOCKS ET EN-COURS	
MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	4 087
3110000000 - MATIÈRES (OU GROUPE) A	4 087
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	3 179
4091000000 - FOURNISSEURS - AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	3 179
CRÉANCES	
AUTRES CRÉANCES	260
4456400000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR ENCAISSEMENTS	260
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	
AUTRES TITRES	200
5030000000 - ACTIONS	200
DISPONIBILITÉS	
DISPONIBILITÉS	2 038
5300000000 - CAISSE	2 038
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	9 764
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (IV)	
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)	
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)	
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	83 567

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2024
	Solde net
CAPITAUX PROPRES	
CAPITAL	1 000
1013000000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSÉ	1 000
RÉSERVES	
RÉSERVE LÉGALE	100
1061000000 - RÉSERVE LÉGALE	100
REPORT À NOUVEAU	
REPORT À NOUVEAU	-3 543
1190000000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DÉBITEUR	-3 543
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	30 207
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	27 764
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
PROVISIONS (II)	
DETTES	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	16 577
1641000000 - CREDIT 70K 2020	16 210
5121001000 - BANQUE POPULAIRE - COMPTE COURANT SAS MK FOOD	367
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	8 387
4551000000 - PRINCIPAL	8 387
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	9 412
4010000000 - FOURNISSEURS	9 412
DETTES FISCALES ET SOCIALES	21 427
4210400000 - ABDENNADHER MOHAMED	1 248
4210600000 - REZZAG BARRA SAMIRA	713
4210900000 - KHODARI RANIA	1 388
4282000000 - DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS À PAYER	6 745
4310000000 - SÉCURITÉ SOCIALE	1 113
4372000000 - COTISATION AGIRC	165
4382000000 - CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS À PAYER	670
4386000000 - AUTRES CHARGES À PAYER	225
4421000000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IMPÔT SUR LE REVENU)	110
4455100000 - TVA À DÉCAISSER	1 711
4458100000 - ACOMPTES - RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	7 337
TOTAL DETTES (III)	55 803
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	83 567

Compte de résultat détaillé

	31/12/2024
	Solde net
PRODUITS D'EXPLOITATION	
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	270 909
7011000000 - PRODUITS FINIS (OU GROUPE) A	270 909
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	270 909
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS, TRANSFERTS DE CHARGES	3 368
7910000000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	3 368
AUTRES PRODUITS	10
7580000000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	10
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	274 288
CHARGES D'EXPLOITATION	
ACHATS DE MATIÈRE PREMIÈRE ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	104 475
6011000000 - MATIÈRES (OU GROUPE) A	104 248
6012000000 - MATIÈRES (OU GROUPE) B	227
VARIATION DES STOCKS	2 506
6031000000 - VARIATION DES STOCKS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES	2 506
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	62 638
6061000000 - FOURNITURES NON STOCKABLES - EAU, ÉNERGIE	6 419
6061200000 - GASOIL	2 916
6063000000 - FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT ÉQUIPEMENT	5 106
6132000000 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	31 941
6135000000 - LOCATIONS MOBILIÈRES	231
6140000000 - CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	4 054
6160000000 - PRIMES D'ASSURANCES	1 565
6161300000 - ASSURANCE PRET	485
6222000000 - COMMISSIONS ET COURTAGES SUR VENTES	102
6226000000 - HONORAIRES	6 537
6251000000 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	368
6261000000 - FRAIS POSTAUX	80
6262000000 - TÉLÉPHONE ET INTERNET	238
6270000000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	2 164
6280000000 - DIVERS	433
IMPÔTS, TAXES, ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	3 403
6312000000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	419
6333000000 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	378
6351200000 - TAXES FONCIÈRES	1 424
6351300000 - AUTRES IMPÔTS LOCAUX	1 182
SALAIRES ET TRAITEMENTS	57 058
6411000000 - SALAIRES, APPOINTEMENTS	58 433
6412000000 - CONGÉS PAYÉS	-1 375
CHARGES SOCIALES	6 682
6451000000 - COTISATIONS À L'URSSAF	5 828
6453000000 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 089
6470000000 - AUTRES CHARGES SOCIALES	-235
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (CHARGES D'EXPLOITATION)	6 273

6811200000 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 273
AUTRES CHARGES	602
6516000000 - DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION	600
6580000000 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	243 636
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	30 652
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	
CHARGES FINAN.	
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	219
6611000000 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTES	219
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	219
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-219
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	30 432
PRODUITS EXCEPTION.	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
SUR OPÉRATIONS DE GESTION	225
6712000000 - PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES	225
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	225
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-225
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	274 288
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	244 080
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	30 207

Liasse fiscale



1.

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 15948 * 06

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise MK FOOD - SIREN : 853849560						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12						Durée de l'exercice précédent 12	
				Exercice N clos le 31/12/2024		Exercice N-1 clos le 31/12/2023	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010	62 000	012	0	62 000	62 000
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	0	016	0	0	
	Immobilisations corporelles	028	63 631	030	58 486	5 145	11 418
	Immobilisations financières (1)	040	6 659	042	0	6 659	6 102
	TOTAL I (5)	044	132 289	048	58 486	73 803	79 520
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	4 087	052	0	4 087	6 593
	Stocks marchandises	060	0	062	0	0	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	3 179	066	0	3 179	4 341
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	0	070	0	0	
	Créances autres (3)	072	260	074	0	260	
	Valeurs mobilières de placement	080	200	082	0	200	200
	Disponibilités	084	2 038	086	0	2 038	6 730
Charges constatées d'avance	092	0	094	0	0		
TOTAL II	096	9 764	098	0	9 764	17 864	
TOTAL GENERAL (I + II)				110	142 053	112	58 486
						83 567	97 383
PASSIF						Exercice N NET	
						Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120	1 000			1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124	0			0	0
	Réserve légale	126	100			100	100
	Réserves réglementées	130	0			0	0
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	0	132	0	21 851	
	Report à nouveau	134	-3 543			0	
	Résultat de l'exercice	136	30 207			-25 394	
	Subventions d'investissement	137	0			0	
	Provisions réglementées	140	0			0	
	TOTAL I	142	27 764			-2 443	
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154	0			0	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	16 577			33 779	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	0			0	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	9 412			34 555	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	9 048	172	21 427	23 206	
	Comptes courants d'associés	173	8 387			8 286	
	Autres dettes	175	0			0	
Produits constatés d'avance	174	0			0		
TOTAL III	176	55 803			99 826		
TOTAL GENERAL (I + II + III)				180	83 567		97 383
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	0	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	0	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	557	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	0	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	0	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise MK FOOD - SIREN : 853849560										☐									
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2024		N-1 clos le 31/12/2023							
Ventes de marchandises				209		0		210		0		0							
Production vendue biens				215		0		214		270 909		302 611							
Production vendue services				217		0		218		0		0							
Production stockée								222		0		0							
Production immobilisée								224		0		0							
Subventions d'exploitation reçues								226		0		6 547							
Autres produits								230		3 379		7							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		274 288		309 164					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234		0		0							
Variation de stock (marchandises)								236		0		0							
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238		104 475		168 854							
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240		2 506		-912							
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		0		immobilier		0		242		62 638		58 192					
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)				243		0		244		3 403		3 474							
Rémunérations du personnel								250		57 058		86 012							
Charges sociales								252		6 682		7 961							
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255		0		254		6 273		9 916					
Dotations aux provisions								256		0		0							
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		0		262		602		492					
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260		0											
Total des charges d'exploitation (II)										264		243 636		333 987					
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270		30 652		-24 823					
Produits financiers				(III)				280		0		0							
Produits exceptionnels				(IV)				290		0		0							
Charges financières				(V)				294		219		338							
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes				347		0		300		225		232					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles				348		0											
Impôts sur les bénéfices				(VII)				306		0		0							
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310		30 207		-25 394					
B - RÉSULTAT FISCAL										312		30 207		314					
Report le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2																			
RÉINTÉGRATIONS		Rémunérations et avantages personnels non déductibles								316		0							
		Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles								318		0							
		Provisions non déductibles								322		0							
		Impôts et taxes non déductibles								324		225							
		Divers dt intérêts excédentaires		247		0		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		0				330		0	
		Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)				249		0				251		0	
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998		0							
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999		0							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997		0					
DÉDUCTIONS		Entreprise nouvelle		986		0		Zone franche urbaine		987		0							
		Reprise d'entreprise en difficulté		981		0		Jeune entreprise innovante		989		0							
		Zone restruct. défense		127		0		Zone revitalisation rurales		138		0							
		Bassins d'emploi à redynamiser		991		0		Investissements et souscriptions outre-mer		344		0							
		ZFANG 44 quaterdecies		345		0													
		Bassins urbains à dynamiser – BUD		992		0		Zone de développement prioritaire		993		0							
		Dont divers		Créance report en arrière du déficit								346		0		350			
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies)								655		0					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)								643		0					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)								645		0					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)								647		0					
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)								648		0					
				Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)								641		0					
				Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)								990		0					
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)								649		0									
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		30 432		354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)												356		0					
Déficits antérieurs reportables										68 664						360		30 432	
Résultat fiscal après imputation des déficits										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		0		372		0	

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise MK FOOD - SIREN : 853849560										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	62 000	402		404		406	62 000		
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	25 953	442		444		446	25 953		
Installations générales, aménagements divers		450	28 948	452		454		456	28 948		
Matériel de transport		460	2 967	462		464		466	2 967		
Autres immobilisations corporelles		470	5 762	472		474		476	5 762		
Immobilisations financières		480	6 102	482	557	484		486	6 659		
TOTAL		490	131 733	492	557	494		496	132 289		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530	25 433	532	520	534		536	25 953		
Installations générales, aménagements divers		540	18 397	542	5 406	544		546	23 804		
Matériel de transport		550	2 885	552	82	554		556	2 967		
Autres immobilisations corporelles		560	5 497	562	265	564		566	5 763		
TOTAL		570	52 213	572	6 273	574		576	58 486		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%		0%		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise MK FOOD - SIREN : 853849560								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	68 664
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	30 432
Déficits reportables								984	38 232
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	38 232
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	0
Montant de la TVA collectée								374	27 091
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	17 404
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : MK FOOD - SIREN : 853849560		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	270 909
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	270 909
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	10
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	3 368
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	3 379
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	118 915
Variation négative des stocks		145	2 506
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	16 025
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	32 172
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	602
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	170 220
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	104 068
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	104 068
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	270 909
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	01/01/2024	160 31/12/2024
Date de cessation		186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FRNéant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MK FOOD - SIREN : 853849560

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions		
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions		
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions		
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		Nb de parts ou actions		
Adresse :					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	Mohamad, Imadeddin AL HAKAWATI				
Nom marital	AL HAKAWATI	% de détention	25	Nb de parts ou actions	250		
Naissance :	Date	N° Département	99	Commune	DAMAS	Pays	FRANCE
Adresse : 1 Square des Paulownias 91370 VERRIERES LE BUISSON FRANCE							
Titre	M	Nom complet	MOHAMED ABDENNADHER				
Nom marital	ABDENNADHER	% de détention	50	Nb de parts ou actions	500		
Naissance :	Date	N° Département	99	Commune	TUNISIE	Pays	FRANCE
Adresse : 276 avenue Aristide Briand 92220 BAGNEUX FRANCE							
Titre	MME	Nom complet	RANIA KHODARI				
Nom marital	KHODARI	% de détention	25	Nb de parts ou actions	250		
Naissance :	Date	N° Département	99	Commune	DAMAS-SYRIE	Pays	FRANCE
Adresse : 1 square des paulownias 91370 VERRIERES LE BUISSON FRANCE							

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | MK FOOD - SIREN : 853849560 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2024)



N° 15252*10
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : MK FOOD	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 853849560	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
		dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (ISSY-LES-MOULINEAUX)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

MK FOOD - SIREN : 853849560

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2025

Local

Référence du local	9204002830685610C0202465		
Invariant du local	920400283068		
Adresse du local	Lot 1 - Bâtiment A, étage 00, entrée 01 0054 AV VICTOR CRESSON 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX		
Précisions sur l'adresse			
Propriétaire du local	AEW PARIS COMMERCES		6521
SIREN du propriétaire du local	381201268		
Mode d'occupation du local	Locataire		
Montant du loyer annuel du local			29 870
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2024



N° 11084*25
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
MK FOOD - SIREN : 853849560			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
54 AVENUE VICTOR CRESSON 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées	La restauration rapide sur place sans vente d'			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☒		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%		0		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 <i>septies</i>	☐	Zone franche d'activité art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					☐
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F	CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ				
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G	ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4				
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre :					☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre :					☐
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐
Comptable : ☐ Salarié ?					
AXE - EXPERTS 9-11 9 AV MICHELET 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☐				
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS												
Montant global brut des distributions:				payées par la société elle-même		a						
				payées par un établissement chargé du service des titres		b						
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c						
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d						
Montant des autres distributions:						e						
						f						
						g						
						h						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j						
Montant des revenus répartis						Total (a à h)						
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS												
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées					
							à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
							Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires	
K DIVERS												
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)												
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION												
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						58 433				
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages										
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %				
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice										
		MVLT réalisée au cours de l'exercice										
		MVLT restant à reporter										
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS												
						Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice						
						Nombre de reçus délivrés						

AXE - EXPERTS

SIREN : 801649765

9-11 9 AV MICHELET, 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE